

que si cette restitution est exacte, ce serait la seule localité de l'ager *Gofiacensis* qui se trouverait située au-delà de la petite rivière du Garon qui nous semble avoir servi de limite à l'ager (ann. 1014. Savigny, ch. 353).

Biines, Bidinus, Bedina. Les *Bins* ou *Bine* (Communes de Mornant et de Saint-Sorlin) (ann. 1000, 1070. — Sav., ch. 548, 552, 799.)

Cablinatis, Cablionatis, *Chablenas* (Mornant), (ann. 908, 760-978. — Sav., ch. 30, 129.)

Caçons. *Chapon*, près de la Fillonière (Saint-Didiersous-Riverie). Le terrier du chapitre de Saint-Paul de l'an 1559 porte : *Chappons* (p. 74). C'est à tort qu'on a restitué cet ancien nom par Chaponost qui n'a pas dû faire partie de l'ager *Gofiacensis* (ann. 1070. Sav. ch. 799).

Caranciacus. *Charantelas* (commune de Saint-Jean-de-Toulas). Outre la similitude du nom moderne avec celui rapporté dans le cartulaire, la situation de cette *villa* est constatée par la charte elle-même, qui nous apprend qu'elle était située près de Saint-Jean de Toulas (*Tous*) (ann. 990. Cartul. d'Ainay, ch. 160).

Carciatis. Cette localité faisait partie de la paroisse de Mornant au X<sup>e</sup> siècle ; elle était donc située près de cette petite ville. Peut-être faut-il la placer au lieu appelé *Charretière* près de Germagny et du Lod, commune de Mornant (ann. 908. Sav., ch. 30).

Casenica. Il nous a été impossible de retrouver la situation de cette ancienne *villa*. M. Aug. Bernard croit que c'est *Chassagny*. Mais cette localité portait le nom de *Chassagniacum* (ann. 980. Sav., ch. 341).

Chassagniacum. *Chassagny* (canton de Givors). S'il